



Commune de CHATENOY-EN-BRESSE

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 20 mars 2026

Date de la convocation : 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six et le 20 mars, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Mme SCHEUBEL Martine ; la plus âgée des membres

Présents : BIGOIN Angélique, CHARRET Christophe, COLETTE Gaëtan,
o **Membres en exercice : 15** FORTIN Olivier, HOLAIND Sophie, LEFEBVRE Erick, LONGECHAUD
o **Présents : 15** Anne-Laure, MOUCHOUX Adeline, MOUGEOT Jeanine, PAPET Maxence,
o **Votants : 15** PARISOT Maurent, PRUDHON Fabrice, SCHEUBEL Martine, THEVENIN
o **Pour : 15** Sabrina, VEREMME Léo
o **Contre : 0** **Excusés : --**
o **Abstention : 0** **Absents : --**

Secrétaire de séance : Angélique BIGOIN

DE-011-2026- **Election du Maire**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. PRUDON Fabrice : 15 voix (quinze)

M. PRUDON Fabrice, ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé maire.

Le Maire, Fabrice PRUDHON

La secrétaire de séance, Mme Angélique BIGOIN

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026
Date de reception de l'AR: 23/03/2026
071-217101179-DE_011_2026-DE
A G E D I